

Le 22 septembre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant un site au 424, 2^e Avenue Parc industriel à
Sainte-Marie**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 septembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par cette demande. Il s'agit de :

1. rapport d'inspection du 19 avril 2004, 3 pages;
2. rapport d'accident technologique du 11 juin 2007, 3 pages;
3. rapport de vérification du 10 juillet 2009, 5 pages;
4. rapport de vérification du 23 juin 2011, 6 pages;
5. lettre datée du 17 août 2011, 2 pages;
6. courriel reçu le 14 novembre 2011, 3 pages.

Vous noterez que dans ce document des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie

675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Québec

1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214



RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7610-12-01

1. IDENTIFICATION

HEURE : Arrivée : P.M h

DATE D'INSPECTION : 04/04/19
A M J

Départ : P.M h

INSPECTEUR/INSPECTRICE

Jean-François Landry

ACCOMPAGNÉ(E) DE

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Philippe Gosselin et associés ltée
424, 2em Avenue. Sainte-Marie

COORDONNÉES GPS : X : W071°02'15.4"
NAD : 83 Y : N46°27'39.4"

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :
NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

53/54

418-387-2301

Directeur Service de l'ingénierie

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S)
X

CROQUIS

PLANS

CARTE(S)
X

Nombre 3

N°

N°

AUTRE(S) ANNEXE(S) X
PRÉCISEZ

1. Grille de contrôle des eaux souterraines

2.

BUT : Suivi de l'application de l'article 4 du RPRT.



2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

2.1- **Information du dépôt Pétrolier :** Ce site de dépôt pétrolier a ses réservoirs sous-terre. *voir photo 2-3.* C'est un dépôt de différents produits pétroliers afin de redistribuer aux consommateurs. La topographie est en pente légère vers le Sud-Ouest. *Voir carte topographique.*

2.2- **Information aux puits et réseau d'aqueduc :** La prise d'eau de la municipalité se fait à près de 2 km au Nord-Ouest de la municipalité. *Voir carte topographique.* Ces données m'ont été fournies par 53/54 directeur Service de l'ingénierie. Le secteur est desservi que par un réseau d'aqueduc qui alimente toute la municipalité.

2.3- **Conclusion et recommandation :** Selon mes observations et données obtenus, il n'y a pas de puits de surface dans la zone du 1 km. Un suivi de l'eau souterraine ne pourrait pas être nécessaire dans le cadre de l'article 4 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains. Le sens d'écoulement de la nappe se fait au Sud-Ouest, direction rivière Chaudière. *Voir carte topographique.*

3. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Jean-François Landry
(nom)

Jean-François Landry
(signature) 04/04/29
A M J

VÉRIFIÉ PAR :

(nom)

(signature)

/ /
A M J

Commentaires du vérificateur :

Nom : Jean-François Landry

Municipalité : Sainte-Marie-de-Beauce

Date : 19 Avril 2004

N/D : 7610-12-01-

Photo # : 1

Référence Photo : .JPG

Note :

Vue du site direction Nord-Ouest. La topographie du terrain est en pente très légère vers la rivière Chaudière.

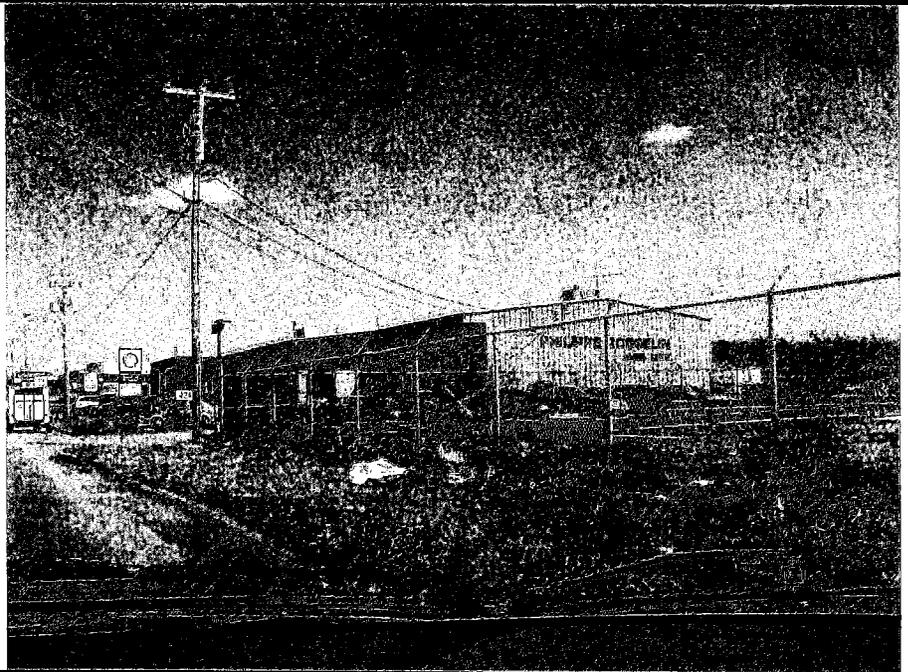


Photo # : 2

Référence Photo : .JPG

Note :

Vue direction Est. Les réservoirs du site sont sous-terre.

Photo # : 3

Référence Photo : .JPG

Note :

Ce site est un centre de distribution sous la bannière Shell.



Photographié par : Jean-François Landry

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-07-26030-01

T-12-2007-06-11 -47

Date événement: 2007-06-11

Heure événement: 12h30

Nb photo:

Organisme imp: 23/24

Tel organisme: 613-498-5744

Adr organisme:

Poste:

Ville organisme:

Code postal:

Endroit événement: PHILIPPE GOSSELIN ET ASS., 424, 2 IÈME AVENUE

Code sp:

Ville événement: SAINTE-MARIE

No ville: 26030

Produit en cause: HUILE HYDRAULIQUE

État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	
Classe:	3.3
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE

Impliqué: 80

Déversé: 50

Récupéré: 45

Aspects humains

Sans objet: X

Évacué:

Blessé:

Traité:

Hospitalisé:

Décédé:

SECTEUR: INDUSTRIEL

IMPACT: INFRASTRUCTURE DE SURFACE

TYPE D'ÉVÈNEMENT: MANUTENTION

SOMMAIRE: CONTANANTS ÉCHAPPÉS LORS DE LA LIVRAISON

Signalé: 53/54

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 14H40

Organisme:

Fin conversation: 14H50

Téléphone: 53/54

Date: 2007-06-11

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: NON

Heure arrivée:

Environnement:

Heure départ:

Org impliqué:

Temps total:

Municipale:

Nbs sortie: 0

Autres:

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

Fonds urgence: NON

Per Traitement: INTERNE

Transféré: FER

Zone: 19 X:

Y:

Datum: NAD83

Signature: Alexandre Paré

Date: 2007-06-21

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° Référence: 7110-12-07-26030-01

T-12-2007-06-11 - 47

Rapport détaillé: 2007-06-11:

14h40: Retour d'appel à la Centrale d'alerte:

Signalement par 53/54 au 53/54 Déversement de 4 contenants d'huile hydraulique chez Philippe Gosselin à Ste-Marie. Pour plus de détails, appeler chez Philippe Gosselin au 418-387-5493.

14h45: Appel chez Philippe Gosselin, 53/54

Il m'explique qu'il y a eu un déversement par par la cie 23/24 de Shell, lors d'une livraison chez eux. 3 contenants de 20 litres échappés, environ 50 litres sur le béton. Cela est récupéré avec des absorbants et sera mis dans des barils et ensuite ramassé par 23/24 lors de la prochaine collecte des matières dangereuses résiduelles.

Fermer le dossier

par: Guy Paradis, intervenant



Signature: _____

Date: _____

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec

COMPTE RENDU D'APPEL

A.R. 12-2007-06-11 -0922()

ALERTE			
Reçue par : <u>SOS</u>	Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ mir		
Date <u>2007-06-11</u>	Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ mir		
MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE			
Nom : _____	Fonction : _____		
Organisme : <u>33/54</u>	Adresse : _____		
No téléphone _____	Ville : <u>ontario</u>		
Message : _____			
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Carcasse <input type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	Inondation embâcle <input type="checkbox"/>
Inondation eau claire <input type="checkbox"/>	Inondation Frasil <input type="checkbox"/>	Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>
Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>	Routier <input type="checkbox"/>	Tornado <input type="checkbox"/>
Travaux illégaux <input type="checkbox"/>	Autres <input checked="" type="checkbox"/>		
Explication : _____			
Nom de la ville : <u>Ste-Marie</u>		No de la ville : <u>26030</u>	
TRAITEMENT DE L'ÉVÉNEMENT			
Heure que le plaignant vous a appelé :		Début : <u>14</u> h <u>31</u> min	Fin : <u>14</u> h <u>34</u> mir
Explications additionnelles : <u>dévers 4 barils d'huile hydraulique 424 2^e ave vers 12h30</u> <u>Pour fait par M. Philippe Bosselin au</u> <u>418-387-5493</u>			
TRANSFERT (O/N) <u>0</u> Immédiat : <input checked="" type="checkbox"/> Différé : _____ Date : _____			
No de région : <u>12</u>	Heure que vous avez appelé : <u>14</u> h <u>35</u> min		
Nom de la personne : <u>C. Paradis</u>	Heure du retour d'appel : <u>14</u> h <u>38</u> mir		
Transféré à (service ou code) : <u>URG</u>			
Commentaires _____			
TRAITEMENT TERMINÉ À : <u>14</u> h <u>43</u> min Période de traitement : Int. : <input checked="" type="checkbox"/> Ext. : _____ Comb. : _____			

Signature : Jelaine Nbrin

Date : 2007-06-11

Direction régionale de la Capitale Nationale
Urgence Environnement Québec
365, 55^e Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24HRES ; 1-866-694-5454
Télécopieur : (418) 646-1214
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>



Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de : Chaudière-Appalaches		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification :	10 juillet 2009	Heure d'arrivée : 8h 59
			Heure de départ : 9h 25
	Réalisée par :	Vanessa Couture	
	Accompagné de :	-	
SAGO			
Demande :	200234252	Intervenant : 13491725	N° Intervention : 300508128
N° document produit :	400614136	N° Lieu d'intervention : 13491725	
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) :	Philippe Gosselin & associés limitée		
	Autre nom :	-		
	Adresse civique :	424, 2 ^e avenue Parc industriel		
	Municipalité :	Saint-Marie	Code postal :	G6E 1B6
	Téléphone :	418-387-5493	Télocopieur :	418-387-4019
	Répondant :	S3/S4	Cellulaire :	-
	N° de gestion documentaire :	7610-12-01-02848-00	Matricule CIDREQ :	-
	GPS (19T) :	NAD 83	Longitude (x) :	-71,040016407
		Latitude (y) :	46,4601471180	

BUT DE LA VÉRIFICATION	Effectuer un contrôle des réservoirs souterrains à partir de la réglementation sur les matières dangereuses.

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
		S3/S4	Mécanicien	418-387-5493

TYPE D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial (entretien de véhicules contre rémunération)	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input checked="" type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial (entretien de ses propres véhicules)	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input checked="" type="checkbox"/> autres, préciser : Distributeur de produit pétroliers

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile	
		Réservoir souterrain	0	0
		Réservoir hors-sol	1	0

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2	RÉSERVOIR # 3
Capacité (litres)	2272		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	2006		
Matériaux de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Autre :
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Systèmes de protection installés (évent, système de verrouillage des tuyaux, système de prévention de déversement : dispositif d'arrêt automatique, ball float valve ou alarme de haut niveau)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, les nommer : Alarme de niveau et dispositif d'arrêt automatique	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, les nommer :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, les nommer :
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système de prise d'inventaire en continu (article 57)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique et réservoir de capacité ≤ 20 000 L)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique et réservoir de capacité ≤ 20 000 L)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique et réservoir de capacité ≤ 20 000 L)
Le réservoir est à simple paroi (article 56)	<input type="checkbox"/> Non (double paroi) <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> Muni d'un bassin intégré capacité (L) : <input type="checkbox"/> Dans un bassin externe de rétention capacité (L) : <input checked="" type="checkbox"/> Aucun bassin (L'exploitant devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans) <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres)	<input type="checkbox"/> Non (double paroi) <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> Muni d'un bassin intégré capacité (L) : <input type="checkbox"/> Dans un bassin externe de rétention capacité (L) : <input type="checkbox"/> Aucun bassin <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres)	<input type="checkbox"/> Non (double paroi) <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> Muni d'un bassin intégré capacité (L) : <input type="checkbox"/> Dans un bassin externe de rétention capacité (L) : <input type="checkbox"/> Aucun bassin <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres)
Le réservoir est à double paroi (article 56)	<input checked="" type="checkbox"/> Non (simple paroi) <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)	<input type="checkbox"/> Non (simple paroi) <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)	<input type="checkbox"/> Non (simple paroi) <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 litres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après)
Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56)	Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USEES

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	Aucun bassin de rétention sur place
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input type="checkbox"/>	N/A
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input type="checkbox"/>	N/A
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion ² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input type="checkbox"/>	N/A
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
État de la baguette de jaugeage	<input checked="" type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir ³	<input checked="" type="checkbox"/>	
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune exigence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jaugeer le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Destinataires (article 11)	Bon d'expédition, contrat ou facturation disponible
23 / 24	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, date du dernier contrat/facturation : _____ <input type="checkbox"/> Non Début du contrat quatre à six mois
	<input type="checkbox"/> Oui, date du dernier contrat/facturation : _____ <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui, date du dernier contrat/facturation : _____ <input type="checkbox"/> Non
Transporteurs (article 12)	
Campor récupère toutes les matières résiduelles dangereuses.	

D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il déjà eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site?

Non Oui, indiquer :

- leur nombre : _____
- les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____
- les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

Non Oui, indiquer :

- Cette étude a été remise au : MDDEP MRNF Non remise (obtenir l'étude)
- Date (AAAA-MM-JJ) : _____
- Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

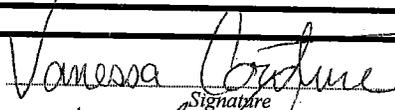
Non Oui, décrire les travaux effectués :

COMMENTAIRES

Lors de l'inspection, l'entreprise a été informée des dispositions de l'article 46 du RMD.

La capacité du réservoir étant légèrement supérieure à 2000 kg (art. 56), l'entreprise a bloqué son dispositif d'arrêt automatique de remplissage à 450 gallons (~1915 kg).

Fermer le dossier.

SIGNATURESVérificateur : Vanessa Couture
Lettres moulées


Signature
Date : 2009/07/13
Année / mois / jourSuperviseur : Marylène Giroux
Lettres moulées


Signature
Date : 2009/08/06
Année / mois / jour

Commentaires du superviseur : D'accord avec les recommandations.

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de :		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 2011-06-23 Heure d'arrivée : 10h 15 Heure de départ : 11h 00		
	Réalisée par : Catherine Drouin		
	Accompagné de :		
	SAGO		
	Demande : 200234252 Intervenant : 13491725 N° Intervention : 300664654		
N° document produit : 400831396 N° Lieu d'intervention : 13491725			
Type d'intervention :			
<input type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte			

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) : Philippe Gosselin & Associés limitée		
	Autre nom :		
	Adresse civique : 424, 2e Avenue, Sainte-Marie (Québec)		
	Municipalité : Sainte-Marie		Code postal : G6E 1B6
	Téléphone : 418-387-5493		Télécopieur :
	Répondant : 53/54		Cellulaire :
	N° de gestion documentaire : 7610-12-01-05095-00		Matricule CIDREQ : 1144252070
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : -71° 02' 24.08"	Latitude (y) : 46° 27' 36.58"

BUT DE LA VÉRIFICATION	I18 - Contrôle des réservoirs souterrains - Philippe Gosselin & Associés limitée
-------------------------------	--

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
		53/54	Mécanicien	418-387-5493

TYPE D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial (entretien de véhicules contre rémunération)	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial (entretien de ses propres véhicules)	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input checked="" type="checkbox"/> autres, préciser : Distributeur de produit pétrolier

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile	
		Réservoir souterrain	0	0
		Réservoir hors-sol	1	0

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

A.1 - Réservoirs hors-sol

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)	2272	
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	2006	
Matériaux de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme : ULC-5643	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input checked="" type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input type="checkbox"/>	N/A
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	N/A
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux à trois fois par année
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input type="checkbox"/>	N/A
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input type="checkbox"/>	N/A
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion ² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input type="checkbox"/>	N/A
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input type="checkbox"/>	N/A
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/>	N/A
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input type="checkbox"/>	N/A
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input type="checkbox"/>	N/A
État de la baguette de jaugeage	<input type="checkbox"/>	N/A
Jaugeage du réservoir ³	<input type="checkbox"/>	N/A
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jauger le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

Lors de l'inspection, il a été demandé à l'entreprise d'installer un mécanisme de sécurité qui empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage. Il a également été mentionné à l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans

L'entreprise contrevient aux lois et aux règlements suivants :

1. Avoir omis d'installer un mécanisme de sécurité qui empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage.

- *Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r.32)*
 - article 53

2. Avoir omis d'installer un bassin de rétention dont la capacité disponible est de 110% du volume du réservoir.

- *Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r.32)*
 - article 56

L'entreprise n'est pas conforme à l'article 53 et à l'article 56 du Règlement sur les matières dangereuses.
Inviter l'entreprise à nous informer par écrit de sa mise aux normes.

Ne pas fermer le dossier.

COMMENTAIRES

SIGNATURES

Vérificateur : Catherine Drouin

Lettres moulées

Signature

Date : 2011-06-27
Année / mois / jour

Superviseur :

Jonathan Maximilien Morin
Lettres moulées

Jonathan M. Morin
Signature

Date : 2011/07/29
Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

D'ACCORD AVEC LES RECOMMANDATIONS

Sainte-Marie, le 17 août 2011

Philippe Gosselin & Associés limitée
424, 2e Avenue
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B6

N/Réf. : 7610-12-01-05095-00
400846330

Objet : Réservoir hors-sol d'huiles usées non conforme au Règlement sur les matières dangereuses

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 23 juin 2011 par une étudiante dûment autorisée de notre direction régionale à votre entreprise, nous avons constaté les infractions ci-après, et ce, en dérogation au règlement :

1. Avoir omis d'installer un mécanisme de sécurité (cadenas ou autre) qui empêche l'utilisation des tuyaux du réservoir d'huiles usées en dehors des périodes de remplissage et de vidage;
 - *Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r.32);*
 - article 53.
2. Avoir omis d'installer sous le réservoir d'huiles usées un bassin de rétention pouvant contenir 110 % de la capacité du réservoir lorsque ce dernier est à simple paroi;
 - *Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r.32);*
 - article 56.

Nous vous demandons donc d'apporter les correctifs qui s'imposent et de nous fournir une preuve des démarches effectuées (rapport, photo et/ou facture) d'ici le **17 septembre 2011**.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Marc-Olivier Bleau, technicien au Secteur industriel, au 418 386-8000, poste 296, ou par courriel à marc-olivier.bleau@mddep.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

MP/CD/ag



Mélanie Plante, agronome
Coordonnatrice par intérim - Secteur industriel
Région Chaudière-Appalaches

Bleau, Marc-Olivier

De: 33 / 54 [mailto:;@pgosselin.com]
Envoyé: 14 novembre 2011 13:32
À: Bleau, Marc-Olivier
Objet: Réservoir



Photo



Photo



Photo



Photo



Photo

ERNEMENT 001.jpg ERNEMENT 002.jpg ERNEMENT 003.jpg ERNEMENT 004.jpg ERNEMENT 005.jpg

Voici M. Bleau notre nouveau réservoir d'huile selon les specs. que je vous ai envoyé.
Réservoir de 1931 litres. La première photo est l'ancien réservoir.

Date de l'inspection :

No de gestion documentaire : 7610-12-01-05095-00

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier :

Description :
Ancien réservoir

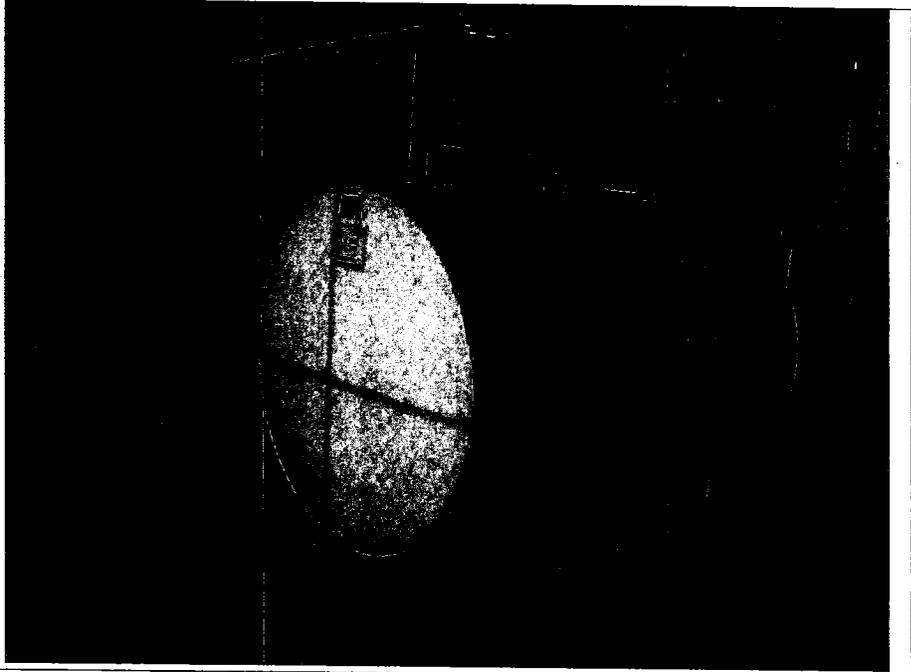


Photo no : 2

Fichier :

Description :
Nouveau réservoir



Photo no : 3

Fichier :

Description :
Nouveau réservoir

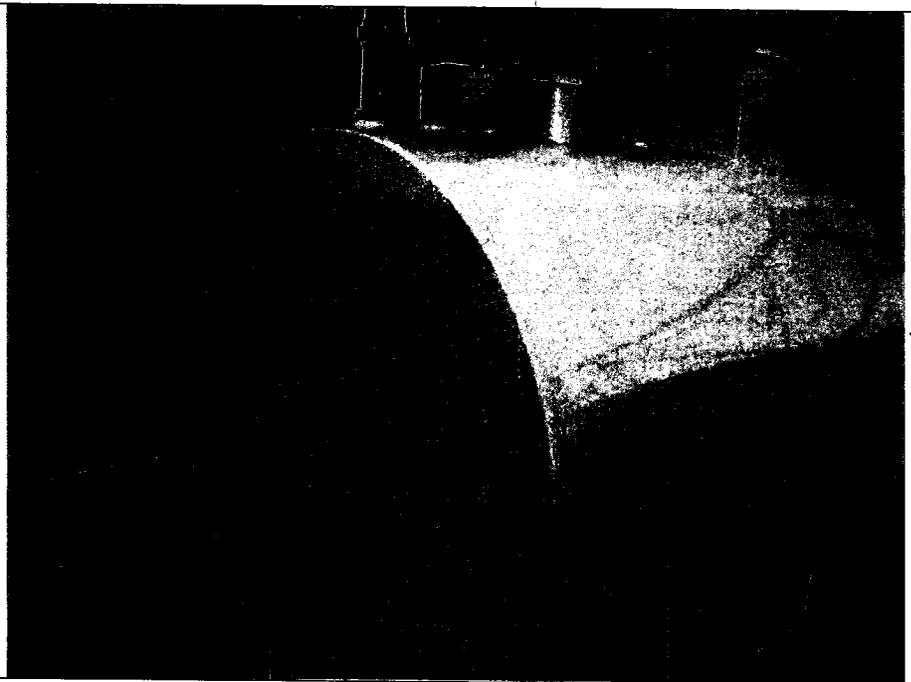


Photo no : 4
Fichier :
Description : Nouveau réservoir

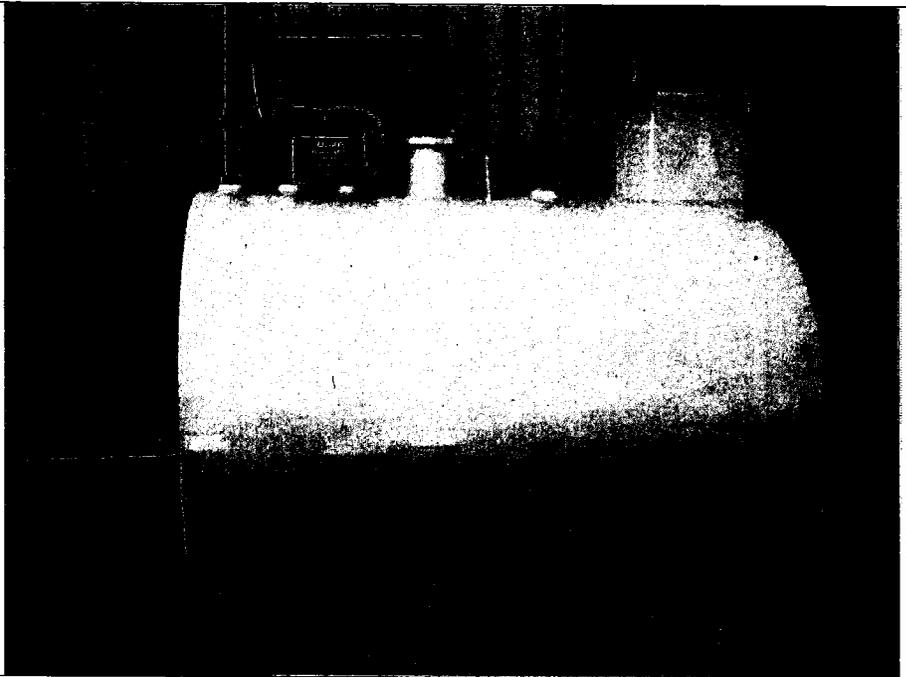


Photo no : 5
Fichier :
Description : Nouveau réservoir

